

Les marqueurs de l'éducation populaire

<p align="center">Marqueur (Se reporter au schéma)</p>	<p align="center">Éléments constituant le marqueur</p>
<p align="center"><u>N°1</u></p> <p align="center">Situation de départ identifiée et problématisée</p>	<p>Prise en compte par l'association de la situation en termes : de contexte, d'environnement et de public dans le développement de son projet émancipateur.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - identification précise d'un ou plusieurs types de publics ; - prise en compte du contexte et de l'environnement dans une démarche d'identification nourrie par le/les public(s) induisant à moyen et long terme des processus d'évaluations; - travail en interne sur la problématisation de la situation via des commissions où le/les public(s) sont présents (ou via d'autres instances etc.) ; - projet de l'association ayant des liens forts avec le milieu social d'intervention ; - utilisation du « mode projet » au sein de la structure ;
<p align="center"><u>N°2</u></p> <p align="center">Gouvernance participative de l'association</p>	<p>Respect des textes qui régissent l'agrément JEP.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -respect des textes de référence ; -association disposant d'instances démocratiques qui se réunissent régulièrement, égalité homme/femme, présence de jeunes ; - fonctionnement démocratique des commissions ; - les usagers et les adhérents ont voix au chapitre au sein des organes de l'association ; - principe de « un individu/une voix » ; - consultation et prise en compte des avis des acteurs de la structure et des publics touchés ;
<p align="center"><u>N°3</u></p> <p align="center">Valeurs en action</p>	<p>Repérage et travail avec les publics visés sur des valeurs identifiées, explicitées, puis portées au travers d'actions concrètes.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - travail de l'association sur les valeurs qu'elle souhaite porter ; - déclinaison de manière concrète de ces valeurs au travers d'actions ; - actions ouvertes à tous, si besoin prise en compte d'un public spécifique ; - égalité de traitement entre les bénéficiaires, dépassement des stigmatisations (cf : droits de l'Homme) ; - lieu favorisant : l'expérimentation, l'impulsion de projets et d'initiatives, l'accompagnement des publics, la rencontre interculturelle, l'accès aux droits (dont droits culturels), la valorisation et la mise en pratique de la notion de solidarité etc. - lieu permettant de s'exprimer librement, de développer sa pensée, de

	<p>faire émerger la parole, de pouvoir être écouté dans une situation empathique ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace de démocratie où les valeurs citoyennes sont expérimentées de manière concrète ; - notion de « lieu de vie » offrant aux individus un cadre permettant de découvrir, de s'épanouir et d'être valorisés (notamment en terme de compétences acquises) ;
<p>N°4</p> <p>Projet politique- citoyen</p>	<p>Identification par l'association d'un projet de transformation tant individuel que collectif.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - affirmation par l'association d'une volonté de transformation ; - présence d'un projet politique-citoyen ; - chaque membre de l'association peut contribuer à l'écriture de ce projet ; - le projet peut être axé sur des formes d'intervention et d'organisation visant à la résolution de problèmes de société ; - bénévolat présent dans le projet de la structure ;
<p>N°5</p> <p>Méthodes pédagogiques</p>	<p>Présence de méthodes pédagogiques plaçant l'individu en position d'acteur.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - méthodes « actives » / co-éducation / co-construction / coopération / jeu éducatif ; - positionnement de l'individu en tant qu'acteur ; - favoriser l'action au sein d'un collectif ; - utilisation du mode « projet » en interne ; - valorisation de l'individu ; - construction solidaire ; - réciprocité des savoirs ;
<p>N°6</p> <p>Démarche éducative</p>	<p>Présence d'une démarche éducative concertée se déclinant de manière concrète dans le projet et les actions de l'association.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - présence d'un document ayant valeur de « <i>projet éducatif</i> » ; - principes pédagogiques (ou intentions éducatives) clairs pouvant être identifiés dans les actions mises en place par l'association ; - processus éducatif ouvert à tous, dans une démarche tout au long de la vie ; - processus éducatif à long terme ; - savoir expliciter la démarche d'éducation populaire de l'association ; - la thématique de l'éducation populaire fait partie des « débats d'orientation » de l'association ;
<p>N°7</p> <p>Partenariats</p>	<p>Identification sommaire des réseaux de partenaires de l'association.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - travail avec les partenaires associatifs (champ JEP et secteur associatif) ; - travail avec les services de l'Etat ; - travail avec les collectivités territoriales ; - renforcement de la chaîne éducative ;
	Volonté de l'association de formaliser des outils d'évaluations centrés

<p style="text-align: center;">N°8</p> <p style="text-align: center;">Impacts sur les bénéficiaires et sur la société</p>	<p>sur des impacts tant individuels que collectifs.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur les bénéficiaires : développement personnel, émancipation, liberté par le savoir, renforcement du pouvoir d’agir, conscientisation, développement de l’autonomie etc. - Sur la société : émancipation sociale, citoyenneté active, « faire société », utilité sociale forte, amélioration du social, actions au service de l’intérêt général ;
<p style="text-align: center;">N°9</p> <p style="text-align: center;">Modification de la situation de départ</p>	<p>Les effets des actions de l’association sur la situation « de départ » (marqueur n°1).</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - vigilance constante apportée aux appréciations des publics concernés et prise en compte de ces dernières dans les choix de « réorientation-adaptation » des actions ; - bilan que l’association réalise de son impact sur la situation de départ ; - adaptation de l’association au changement de contexte et d’environnement ;
<p style="text-align: center;">N°10</p> <p style="text-align: center;">Les « têtes de réseaux »</p>	<p>En plus des marqueurs identifiés ci-dessus, l’association « tête de réseau » doit répondre à un marqueur supplémentaire lié à l’animation de son réseau.</p> <p><u>Indicateurs possibles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - portage d’une réflexion entre le niveau national et le niveau local ; - portage collectif d’actions et de démarches d’éducation populaire ; - impulsion de relais locaux et accompagnement ; - formation du réseau ; - conduite du changement ; - processus d’évaluation conduits par le niveau national ; - lieu de recherche et de développement ; - lieu de capitalisation et de partage des pratiques ; - mutualisation des moyens, des idées et des actions ; - fonctionnement démocratique des instances nationales ; - absence de structure pyramidale ; - dimension internationale (innovation ou réseau) : problématiques, échanges, consultation auprès d’instances inter ou supra-gouvernementales - contribution aux orientations nationales ou internationales (européenne et/ou nations-unies, inter-gouvernementale régionale) des politiques publiques visant à dépasser des problèmes de société communs.

	<ul style="list-style-type: none"> - refus des valeurs républicaines et actions antirépublicaines ; - pas de prise en compte de l’intérêt général ;
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Ce qui est exclu du champ de l'éducation populaire.	<ul style="list-style-type: none">-absence de projet collectif ;- absence de respect/intégration des individualités dans le collectif ;-les bénéficiaires sont positionnés comme de simple « consommateurs d'activités » ;-absence de visée transformative (pas de projet politique-citoyen) ;-présence d'une démarche élitiste et de compétition entraînant l'exclusion de certains publics ;- déconnexion du contexte social ;- recherche de productivisme/rendement financier (coût des actions élevé) ;- absence d'intention/démarche éducative ;-pas de réflexion sur les valeurs et leurs déclinaisons concrètes ;- public en milieu scolaire uniquement ;- absence de démocratie en interne (ex : jeunes exclus de la prise de décision, gouvernance fermée etc.) ;- absence délibérée de parité homme/femme ;- absence de diversité générationnelle, sociale et culturelle ;- pratiques discriminatoires (de facto) ; Etc.
------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------